

Qu'est-ce que la résidentialisation ?

Cette opération consiste en la délimitation des espaces résidentiels privés. Ainsi, le quartier du Vieillet s'organisera, après travaux, en trois îlots distincts qui constitueront trois résidences.



◆ Principaux objectifs de la résidentialisation

◆ La sécurisation des accès

Afin de marquer l'espace privé de votre résidence, des grilles et des haies seront installées en limite de parcelle. Un système de contrôle d'accès sera mis en place à l'entrée de chaque hall pour plus de sécurité.

◆ La création de places de stationnement

Réparties sur les trois îlots de la résidence, quelque 200 places de stationnement extérieur sécurisées seront mises à la location à la fin du chantier, au tarif mensuel de **15 euros hors charges**. Vous serez informés par votre agence du démarrage de la commercialisation.

Afin de faciliter le stationnement des résidents pendant les travaux, les places nouvellement créées seront libres d'accès au cours de cette période.



◆ L'embellissement et l'aménagement des espaces extérieurs

Pour plus de convivialité, le programme de résidentialisation prévoit l'installation d'aires de jeux pour enfants, la plantation d'arbres et de végétaux, ainsi que la création de cheminements piétons pour chaque îlot de la résidence.



◆ La mise en place de la collecte sélective

Des bornes de tri pour les ordures ménagères, les emballages et le verre, seront installées à l'extérieur des bâtiments. La mise en service de la collecte sera effective dès que l'ensemble des bornes de la résidence sera posé, c'est-à-dire, au cours du 3^e trimestre 2010. Une information spécifique, en collaboration avec le SIVOM du Val d'Yerres, est prévue au moment de la mise en service.



Renseignements

Votre équipe de proximité reste à votre écoute au Bureau d'accueil 3 Résidence le Vieillet, pour répondre à vos questions.

Ouverture du Bureau d'accueil : du lundi au vendredi de 14 h à 18 h.

Contact

Eric Baetens,
responsable de site OSICA

Cahier de réclamation

Pendant toute la durée des travaux, en cas de difficulté ou de problème lié au chantier, un cahier de réclamation est à votre disposition dans votre Bureau d'accueil.

OSITEL

le service d'accueil téléphonique des locataires d'OSICA.

Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h.

(Prix d'un appel local depuis un poste fixe).



OSICA

Projet de rénovation urbaine
du quartier du Vieillet - Quincy-sous-Sénart



OSICA - Service Communication - ©Agence CUADRA Architecte André MANGA - Mai 2010

Travaux de résidentialisation

Travaux de résidentialisation



Madame, Monsieur,

Fortement impliquée dans l'amélioration de votre cadre de vie, OSICA poursuit, avec ses partenaires et la Ville de Quincy-sous-Sénart, l'ambitieux programme de rénovation urbaine de votre quartier. Après avoir augmenté le confort dans les logements et modifié l'aspect des bâtiments par la réfection des parties communes et des façades, il s'agit en effet aujourd'hui de procéder à l'embellissement et à la sécurisation des espaces extérieurs de votre résidence.

Cette ultime étape viendra parfaire le vaste projet de rénovation urbaine de votre quartier que nous avons bâti ensemble.

Ces travaux de résidentialisation s'opéreront par tranches successives : le document qui vous est proposé ici, vous présente le projet dans sa globalité. Une communication par voie d'affichage vous informera des différentes phases du chantier dont la durée prévisionnelle est de 24 mois.

Les équipes d'OSICA restent à votre écoute pour répondre à vos questions et vous accompagner tout au long de cette période de travaux afin de réduire au maximum les difficultés que vous pourriez, le cas échéant, rencontrer.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pascal Menier,

Directeur de l'agence du Val d'Yerres,
et son équipe.



Plan du quartier après travaux

- Numéros des bâtiments
- Accès piétons
- Accès parkings
- Locaux associatifs
- Aires de jeux pour enfants
- Bornes de tri enterrées
- Sens de circulation automobile



Calendrier prévisionnel

Démarrage des travaux	Durée prévisionnelle du chantier	Fin prévisionnelle des travaux
Janvier 2010	24 mois	Décembre 2011

Coût et financement du projet

- Coût de l'opération : 3 664 600 € TTC
- Subvention ANRU : 732 920 €
- Subvention Région Île-de-France : 372 862,50 €
- Fonds propres OSICA : 2 558 817,50 €

